



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Paris, le 26 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

La France remercie la Commission Européenne pour son soutien aux éleveurs touchés par la sécheresse

—

Didier GUILLAUME se félicite d'avoir obtenu de la Commission Européenne la dérogation indispensable permettant le fauchage de toutes les jachères comptabilisées comme surfaces d'intérêt écologique, y compris des céréaliers, dans les 33 départements dans lesquels le cas de force majeure a été reconnu.

Le Commissaire Phil HOGAN a ainsi marqué son soutien aux agriculteurs confrontés aux vagues de sécheresse qui frappent l'Europe. La France l'en remercie vivement.

Nos agriculteurs pourront recevoir un pourcentage plus élevé de leurs avances d'aides PAC en matière de paiements directs et paiements au titre du développement rural, et, afin de pouvoir nourrir leurs animaux, ils disposeront d'une plus grande souplesse quant à l'utilisation de terres qui, en temps normal, ne sont pas utilisées à des fins de production.

Cette autorisation exceptionnelle donnera les moyens de mettre en œuvre la solidarité entre agriculteurs face aux aléas climatiques.

Contacts presse

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture